



Distr. Générale
8 juin 1999
Français
Original: Anglais

TROISIÈME CONFÉRENCE DES NATIONS UNIES SUR L'EXPLORATION ET LES UTILISATIONS PACIFIQUES DE L'ESPACE EXTRA-ATMOSPHÉRIQUE

Vienne
19-30 juillet 1999

Rapport national de l'Autriche: résumé

1. Le rapport national de l'Autriche donne un aperçu des recherches en sciences spatiales menées par divers groupes de scientifiques dans les universités et établissements de recherche autrichiens. Ces travaux sont considérés comme essentiels avant tout investissement sérieux de l'État dans le domaine des techniques spatiales et de leurs applications.
2. Le financement des diverses activités spatiales est assuré pour l'essentiel par le Ministère fédéral de la science et des transports, et les ressources sont réparties entre les diverses institutions par l'Académie des sciences autrichienne et le Fonds de la recherche scientifique autrichien. D'autres projets sont exécutés, dans le cadre de contrats de recherche-développement, par l'Agence spatiale européenne (ESA), l'Organisation européenne pour l'exploitation de satellites météorologiques (EUMETSAT) et la Commission européenne.
3. L'Autriche est devenue membre à part entière de l'ESA en 1987. La contribution annuelle de l'Autriche à l'Agence s'élève à près de 440 millions de schillings en 1999. L'Autriche est également membre d'EUMETSAT depuis 1995, et sa contribution annuelle se monte à 99 millions de schillings en 1999.
4. La participation aux programmes de l'ESA et d'EUMETSAT permet aux États membres plus petits de combler le décalage technologique par rapport aux pays plus grands, et permet de mener des recherches technologiques avancées dans les universités et dans l'industrie. Plus de 80 % de la contribution financière de l'Autriche aux organisations internationales comme l'ESA lui revient sous la forme de contrats de recherche-développement, et profite en particulier aux petites et moyennes entreprises et aux groupes de recherche des universités.
5. Toute collaboration avec des consortiums industriels internationaux dans le domaine des technologies avancées donne aux scientifiques et aux ingénieurs autrichiens la possibilité de participer à des activités très stimulantes qui n'auraient pas pu être menées autrement. Dans la participation aux programmes de l'ESA, la priorité est donnée à l'exploration scientifique de l'univers et du système solaire, aux systèmes de télécommunications et de navigation par satellite, à l'observation de la Terre et de l'atmosphère à partir de l'espace, et au développement des transports spatiaux et des techniques spatiales.
6. Cela signifie que, outre sa participation au programme obligatoire de l'ESA (activités générales, y compris études générales, programmes technologiques et programme de sciences spatiales), l'Autriche participe aux programmes facultatifs suivants:

- a) Programmes d'observation de la Terre:
 - i) Satellites européens de télédétection ERS-1 et ERS-2;
 - ii) Programme préparatoire d'observation de la Terre (EOPP);
 - iii) Missions d'observation de la Terre en orbite polaire (ENVISAT et MEROP);
 - iv) Météosat seconde génération (MSG);
 - v) Programme enveloppe d'observation de la Terre;
- b) Programme de développement d'expériences scientifiques (PRODEX);
- c) Programme général des techniques d'appui (GSTP);
- d) Télécommunications:
 - i) Programmes de systèmes et de technologies de pointe (ASTP);
 - ii) Mission de technologie et de relais de données (DRTM);
 - iii) Recherche de pointe dans le domaine des systèmes de télécommunications (ARTES);
 - iv) Navigation (GalileoSat);
- e) Systèmes de transport spatiaux:
 - i) Programme de développement Ariane-5;
 - ii) Programmes complémentaires pour Ariane-5, y compris Ariane-5 Plus;
 - iii) Programme européen de recherche appliquée sur les futurs systèmes de transport spatial (FESTIP) et Programme de technologie pour les futurs lanceurs (FLTP).

7. Une évaluation générale de la collaboration de l'Autriche aux activités de l'ESA a fait état de résultats satisfaisants. Le coefficient de rentabilité pour l'industrie, calculé par l'ESA dans tous les pays et indiquant la répartition géographique des contrats accordés, s'élevait à 0,97 pour l'Autriche au 31 décembre 1998. Quelque 85,7 % des contrats ont été attribués à des entreprises industrielles, et 14,3 % à des institutions de recherche scientifique et à des universités autrichiennes.

8. L'Institut de recherche spatiale de l'Académie des sciences autrichienne est au cœur des activités de recherche scientifique sur l'espace en Autriche. L'Institut a mis au point des instruments qui ont été embarqués à bord des sondes spatiales russes en direction de planètes et de comètes. D'autres instruments sont élaborés pour diverses missions scientifiques de l'ESA. Des activités bilatérales avec les États-Unis d'Amérique, la Fédération de Russie et la France sont exécutées dans le domaine des sciences spatiales, des sciences de la vie et de la télédétection.

9. Les groupes de recherche autrichiens analysent les données de télédétection par satellite pour diverses applications comme la cartographie, l'utilisation des sols, la couverture de neige et de glace, les eaux de ruissellement, les glissements de terrain, la météorologie et les changements climatiques en Autriche et dans le monde entier, en utilisant des données fournies par les capteurs optiques et hyperfréquences de divers satellites de télédétection.

10. Dans le domaine de l'application des techniques spatiales au bénéfice des pays en développement, l'Autriche joue un rôle capital au sein du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique, puisqu'elle en assure la présidence depuis près de 40 ans. Elle appuie les travaux du Comité en participant à l'organisation des conférences des Nations Unies sur l'exploration et les utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique, et de colloques en faveur des pays en développement.